



ISBET

Indicateurs Sociétaux de Bien Etre Territorialisés

Contexte du projet : Le projet ISBET s'inscrit dans la perspective ouverte par le développement de nouvelles façons d'envisager les politiques territoriales, l'exemple de la construction d'agenda 21 territoriaux en étant une illustration. Dans ce cadre, la région Bretagne mettait en évidence que : « *La réalisation d'un agenda 21 n'est pas une politique supplémentaire, mais une manière nouvelle pour la Région d'appréhender ses différentes politiques dans la perspective d'un développement durable* ». De plus : « *S'engager dans un développement durable, c'est concilier le développement économique avec la préservation de l'environnement et les valeurs de solidarité et de justice sociale, dans l'optique de préserver la capacité des générations futures à répondre à leurs besoins* ». Il s'agit ainsi de construire une « Région Responsable » en mettant en place un développement économique s'appuyant sur les trois piliers : économique, social et environnemental. Cette perspective renvoie à une conception du développement qui ne peut être mesuré uniquement par des grandeurs économiques traditionnelles telles que le PIB, mais nécessite de se référer à d'autres indicateurs. Ces indicateurs ne peuvent se limiter par ailleurs à des évaluations quantitatives même si celles-ci sont utiles, l'objectif étant le bien-être des populations il s'agit d'évaluer ce bien-être et pour cela la participation des individus est essentielle. La solidarité irrigue ces politiques et touche particulièrement les personnes fragiles, les indicateurs territorialisés de bien-être permettent ainsi via leur élaboration et leur suivi de construire activement **un territoire socialement responsable**. Un séminaire international organisé à Rennes en novembre 2006 en partenariat avec le Conseil Régional, le conseil Général et Rennes Métropole a montré l'intérêt des élus et des cadres et personnels des services pour ces problématiques.

Problématique : La problématique de ce projet de recherche concerne l'appréciation du bien-être des citoyens concernés par des politiques territoriales. Dans ce cadre, il s'agit de construire des indicateurs de bien-être dans le cadre d'une démarche participative impliquant toutes les parties prenantes concernées par les politiques territoriales. A titre expérimental les agendas 21 constituent une base de travail pertinente, même si elle n'est pas unique. Il s'agira également de réfléchir aux méthodes et démarches de construction d'indicateurs en associant les citoyens, les élus, les cadres et employés des services des collectivités... En ce sens, il s'agit fondamentalement d'une démarche de recherche-action et d'une démarche d'appropriation sociale des sciences, associant perspectives politique, citoyenne et scientifique.

Objectifs du projet : les objectifs du projet correspondent à trois niveaux de lecture :

-Un niveau opérationnel : construire des indicateurs sociétaux de bien-être territorialisé permettant d'apprécier et de suivre la mise en œuvre de politiques publiques. En particulier, compte tenu de leur importance nous serons amenés à privilégier le domaine des services aux personnes, en particulier concernant la petite enfance et les personnes âgées dépendantes.

-Un niveau citoyen : la construction de ces indicateurs ne pourra se faire que de façon concertée et participative. Il s'agira ainsi d'impulser, par la démarche de construction, un véritable apprentissage collectif ; de générer des savoirs opérationnels permettant l'appropriation citoyenne des politiques territoriales, gage de leur réussite et de leur amélioration.

-Un niveau scientifique : le besoin d'indicateurs est aujourd'hui très largement ressenti, cependant ce domaine demeure encore peu documenté et diffusé. Un objectif important de ce projet sera donc de réfléchir sur les indicateurs, leurs significations et leurs limites, ainsi que sur les procédures et démarches de construction de ces indicateurs. Les expériences opérationnelles menées serviront ainsi à documenter ces points ainsi que des comparaisons avec ce qui peut être fait dans le cadre d'autres collectivités en France ou à l'étranger. Il s'agira ainsi d'élaborer des outils intellectuels : typologies, grilles de lecture...

Un autre objectif est transversal à ces trois niveaux : celui de la formation et de l'information. En effet un des enseignements tirés du séminaire de Novembre 2006 concerne la forte demande de formation et d'information, d'échange d'expériences...A travers l'organisation de séminaires il s'agira de répondre à cette demande.

Résultats attendus :

1-Calcul d'un IDH territorialisé au niveau régional et infra-régional

- Un IDH Breton
- Un suivi longitudinal de son évolution à l'échéance de trois ans
- Une déclinaison plus fine de l'indicateur et une identification des problèmes rencontrés et des propositions d'améliorations.

2-L'élaboration sociétale d'indicateurs locaux de bien-être : une application à la petite enfance et aux personnes âgées dépendantes

- Une élaboration participative d'indicateurs d'évaluation et de suivi de politiques publiques locales spécifiques
- Une institutionnalisation de procédures partenariales
- Une production d'informations pertinentes via les indicateurs et via la procédure d'élaboration elle-même.

3-Une réflexion approfondie sur les procédures de construction sociétale des indicateurs

- Une recension d'expériences françaises et étrangères concernant l'élaboration participative d'indicateurs.
- La diffusion et le partage de ces expériences auprès des élus, des membres des services des collectivités locales et des autres parties prenantes ; par exemple par l'intermédiaire d'un séminaire qui pourrait être renouvelé chaque année du programme
- Une analyse et une codification des procédures nécessaires pour faire travailler ensemble de façon concrète des acteurs dont les intérêts, les objectifs et les connaissances diffèrent.
- L'élaboration d'une grille analytique synthétique permettant de donner une cohérence théorique et pratique à ces procédures